

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 17 MARS 2022

2022 - 17 AFFECTATION DES RESULTATS 2021 - BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 17 mars, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 mars 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20
Votants : 20

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Délégués titulaires absents :

Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents : Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Frédérick DUNET

Affichage le 17 mars 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Considérant que l'excédent de fonctionnement cumulé apparaissant à la clôture de l'exercice 2021 s'élève à :
11 814 583.27 €

Considérant que la section d'investissement enregistre un déficit cumulé de : 2 248 811.56 €

Considérant que le solde des restes à réaliser est de : - 3 318 599.22 €

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement 2021 au budget primitif de l'année 2022 comme suit :

- **En excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement (compte 1068) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement soit 5 567 410,78€**
- **En report de fonctionnement à hauteur de 6 247 172,49€**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

